

## Colloque

# Le Père GUÉRIN et la JOC d'hier et d'aujourd'hui Toul et Écrouves

**Toul, les 5 et 6 octobre 2019**  
**(Salle des adjudications, rue de Rigny 13)**



## SAMEDI

**08.30 Accueil**

**09.00**

Introduction générale du colloque par des personnalités du Toulinois :

- Mr Alde Harmand, maire de Toul ;
- Père Jacques Détré, curé de Saint-Mansuy du Toulinois ;
- Mr Roger Silaire, maire d'Écrouves ;
- Mme Michèle Pilot, maire de Foug ;
- Mr Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle.

Introduction scientifique par Monsieur Etienne THEVENIN (enseignant en histoire contemporaine à l'Université de Lorraine) : « Présentation de la JOC et de la personnalité centrale de son fondateur français, le Père GUÉRIN ».

« La Croisade Eucharistique ou l'origine de la JOC », par Paul LELU (étudiant en Master 2 histoire contemporaine à l'Université de Lorraine).

« L'inspiration du Père GUÉRIN dans l'œuvre et les idées de l'abbé CARDIJN, fondateur de la JOC belge », par Madame Claire VAN LEEUW (licenciée en Histoire de l'Université Catholique de Louvain).

« Cardijn, Guérin et le réseau jociste à Vatican II », par Monsieur Stefan GIGACZ (docteur en histoire religieuse de l'University of Divinity, Melbourne).

« Le rapport de la JOC aux syndicats, et particulièrement la déconfessionnalisation de la CFTC en CFDT », par Monsieur Pierre TOUSSENOT (doctorant en histoire contemporaine de l'Université de Lorraine).

*Un temps de questions/réponses est prévu après chaque intervention.*

**12.00 Apéritif** offert par la Ville de Toul, salle des mariages à l'Hôtel de Ville.

**Le repas peut ensuite être pris à la cafétéria Cora à Toul**

### **14.30 Après-midi de témoignages**

Introduction par le Père Gérard MARTIN (prêtre en mission ouvrière et en paroisse dans le secteur du Toullois).

Témoignages d'anciens jocistes et de jocistes actuels ayant été ou étant actifs dans le mouvement jocistes : Emmanuel et Benoît Rusch, Marie-Thérèse et Denis Doute, Marie-Thérèse et Jean Rémy, Alain Chanal, Carolina Morello, Clément Maigros, Stéphane Haar, le père Pierre Perrard (Japon), Jacques Hanon (Belgique), ...

*Un temps de questions/réponses est prévu après chaque intervention.*

**19.00 Le repas peut être pris à la cafétéria Cora à Toul**

**20.00 Soirée** à la salle des fêtes d'Écrouves (Rue du Chanoine Rousselot 149)

Mot d'accueil de Mr R. Silaire, maire d'Écrouves.

Projection du film *La Sociale*, de Gilles PERRET.

Après la projection, le sociologue Bernard FRIOT (professeur émérite de l'Université Paris Nanterre) invitera à débattre des « droits des jeunes au salaire ».

## **DIMANCHE**

**08.30 Accueil**

**09.00**

Présentation, par des membres de l'association « Les amis du Père GUÉRIN », de ses objectifs, et de ses démarches en vue de la canonisation du Père GUÉRIN.

« L'éducation populaire aujourd'hui, sa nécessité et ses enjeux », par Monsieur Karim MAHMOUD-VINTAM (philosophe et professeur à l'institut MADE iN Lyon).

« L'intérêt des archives de la JOC en Meurthe-et-Moselle », par Madame Juliette REGNIER (ancienne membre de la JOC à Nancy).

Mesdames MAUBOUCHER et MUNSCH, cousines du père GUÉRIN liront une lettre sur le Père GUERIN qu'elles ont rédigées avec le père Bernard FORIN.

« Le travail de mémoire, faire mémoire en JOC », par le Père Jean-Louis DIDELOT, prêtre ouvrier.

*Un temps de questions/réponses est prévu après chaque intervention.*

**Conclusion** par Monsieur Etienne THEVENIN qui a introduit le colloque.

**12.45 Le repas peut être pris à la cafétéria Cora à Toul**

**14.30 Messe** à l'église Notre-Dame d'Écrouves

### **Contacts pour plus d'informations :**

- Père Gérard Martin  
0 3 83 64 16 81  
martin.gerard26@orange.fr
- Monsieur Paul Lelu  
06 78 08 54 49  
lelu54@hotmail.fr

---

### **Talon à renvoyer à martin.gerard26@orange.fr**

Nom et prénom :

Adresse postale :

Adresse courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

O participera au colloque « Le Père GUÉRIN et la JOC d'hier et d'aujourd'hui. Toul et Écrouves » qui se déroulera à Toul les 5 et 6 octobre 2019.

O souscrit aux « Actes » du colloque et verse la somme de 15 € avec la mention « Colloque »  
IBAN : FR75 2004 1010 1000 7604 0E03 130, BIC : PSSTFRPPNCY, de la Fédération JOC JOCF,  
Domaine de l'Asnée, 54600 Villers-lès-Nancy.